

de feu le sénateur Arthur Roebuck, et le rapport du comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, sous la présidence du sénateur Lamontagne.

Le sénateur Benidickson: Et le rapport sur la pauvreté au Canada!

Le sénateur Perrault: Et oui, naturellement, le rapport du comité spécial du Sénat de la pauvreté au Canada, sous la présidence de l'honorable sénateur David A. Croll.

Voilà, honorables sénateurs: il est toujours dangereux de commencer à mentionner des noms, à dresser la liste de rapports. On en omet habituellement un d'importance toute spéciale. Toutes mes excuses au sénateur Croll.

Mais ces rapports prouvent nettement que le Sénat, en dehors de son activité législative, peut accomplir beaucoup par des études et des enquêtes. Lorsqu'on parle dans le discours du trône de réforme parlementaire, nous devrions peut-être réfléchir sérieusement à la raison d'être du Sénat, à ce qu'il peut faire le mieux. Le Sénat a été créé pour renforcer la représentation provinciale et régionale au Parlement. De fait, n'eût été l'assurance donnée aux provinces qu'on leur accorderait une forte représentation régionale ici au Sénat, il n'y aurait pas eu de Confédération.

Permettez-moi d'exprimer l'espoir que dans les quelques prochains mois le Sénat pourra entreprendre une série d'études régionales dont les conclusions et recommandations seront communiquées au peuple canadien à titre de source d'inspiration en vue de mesures législatives. Je n'ignore pas le défi que représente la mise en oeuvre de cette proposition—les problèmes de coûts, de déplacements, de personnel, et le reste—mais je ne puis concevoir de fonction plus utile et plus valable pour le Sénat que de grouper un certain nombre d'honorables sénateurs, avec les énormes talents qu'ils possèdent, en comité ou en sous-comité et de les envoyer visiter toutes les régions du Canada pour se rendre compte de ce que devient le pays en 1974, 1975, 1976, pour ensuite rentrer dans les régions qui les ont envoyés ici à l'origine et visiter les petites localités tout comme les grandes villes, écouter les opinions, susciter le dialogue, examiner les problèmes, recevoir des mémoires, pour enfin faire rapport à la population et formuler des recommandations.

● (1510)

Je tiens à vous dire, honorables sénateurs, que nous devrions tous nous sentir encouragés par ce passage du discours du Trône:

Le Gouvernement fédéral croit qu'il lui appartient d'amener les Canadiens à se réunir, d'abord pour s'entretenir de leurs problèmes communs et des difficultés qu'ils ont tous à affronter, ensuite pour formuler des propositions en vue de leur solution. Il a donc l'intention de jouer pleinement son rôle à cet égard avec énergie et détermination. Ces réunions s'inscriront dans le cadre d'un vaste programme que le Gouvernement fédéral entend mettre en oeuvre, pour amorcer le dialogue avec toutes les couches de la population canadienne.

J'espère que les membres du Sénat canadien sauront engager, d'une façon vraiment significative, le dialogue avec le peuple canadien, auquel le discours du Trône fait allusion.

On a dit que le Canada constituait un paradoxe politique, un paradoxe qui défie les règles et les normes de souveraineté nationale, et pourtant la nôtre a vu le jour. Des ingénieurs en aéronautique et des savants ont dit: «Vous savez, le bourdon défie toutes les normes de l'aéro-

dynamique. Il ne devrait pas pouvoir voler, et pourtant il y réussit très bien.» En 1867 le Canada a eu raison de toutes les règles et les normes de l'économique et de la science politique en devenant une nation, et nous «volons» très bien depuis plus d'un siècle.

Bien entendu, il y a au sein de la confédération des tiraillements et des tensions—nous les sentons dans l'Ouest, mais la vie parlementaire offre un énorme avantage, un privilège rare, celui de pouvoir nous rendre dans toutes les régions de notre beau pays. Je suis né et j'ai grandi en Colombie-Britannique, mais l'une des plus belles expériences de ma vie a été de visiter les autres provinces et territoires, comme Terre-Neuve et les Maritimes, sans oublier la belle province de Québec.

Je suis né en Colombie-Britannique, la grande province bilingue de l'Ouest: anglais et chinois.

Je m'efforcerais d'améliorer mon français, avec le temps.

Je sais que l'Ontario, la province la plus riche du Canada, dit-on, a sa part de problèmes, elle aussi. Elle a ses zones grises. Il suffit de parler avec les Ontariens du Nord et avec les pauvres citadins Torontois pour savoir qu'aucune région du Canada n'est à l'abri des difficultés.

Puis il y a les provinces des Prairies. Mon grand-père y avait son domaine. Il serait peut-être bon de jeter un regard neuf sur cette politique, remontant à sir John Macdonald, selon laquelle les Prairies sont le grenier du Canada, tandis que l'Est accapare les industries de fabrication et que l'Ouest fournit les matières premières.

Il y a aussi des difficultés en Colombie-Britannique, province qui, géographiquement, est plus proche de l'Union soviétique que de la capitale nationale. C'est un fait.

Nous devons donc, engager le dialogue. J'espère pouvoir m'entretenir avec vous tous des moyens d'engager ce dialogue avec les Canadiens, de les écouter, en 1974, pour connaître leur opinion sur la façon de régler leurs problèmes. Si nous, du Sénat, pouvons améliorer et promouvoir les communications entre les régions du Canada et le gouvernement central, il me semble que nous aurons apporté à notre pays une autre contribution importante.

Nous devons avoir une meilleure connaissance du grand Nord. Ce serait peut-être un bon point de départ. L'honorable sénateur Laing se fait l'un des plus éloquents défenseurs d'une telle action et a toujours été pour moi, son concitoyen de la Colombie-Britannique, une grande source d'inspiration politique. Nous devons certes mieux connaître les régions septentrionales, ses habitants, ses problèmes qui vont de l'environnement au choc culturel que subit une grande partie de sa population indigène. Une vaste étude s'impose, qui porterait sur toutes sortes de questions dont le transport et les nouvelles institutions politiques de cette région.

Il nous faut mieux comprendre les provinces Maritimes et partager le désir qu'elles entretiennent depuis 1867 de devenir un associé à part entière à la vie économique du pays. Ayant participé à des réunions dans les Maritimes, je crois pouvoir mieux saisir certaines de leurs aspirations.

Nous devons comprendre le Québec, province qui revendique avec chacune des autres parties du Canada le droit à la croissance économique et à l'avancement culturel.